



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 31688

Texte de la question

M. Jean Michel attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation intérieure en Afghanistan. L'Afghanistan peine à être pacifié depuis l'intervention de la coalition internationale et la chute du régime des Talibans, il y a deux ans. Pourtant ce pays de 27 millions d'habitants, est sous l'étroite surveillance des soldats de la coalition (ISF) dont parmi elle un contingent français. Un nouveau régime politique s'est rapidement mis en place avec à sa tête M. Hamid Karzai mais la question de son autorité se pose. Ainsi la sécurité est loin d'être assurée dans tout le pays par les troupes gouvernementales ; les seigneurs de guerre règnent de nouveau sur des parcelles de territoire selon des règles tribales. L'insécurité est de nouveau le premier problème à endiguer pour le pouvoir central avec pour trame de fond une économie de la drogue plus que florissante, une corruption endémique, une anarchie persistante dans certaines zones, de graves problèmes sanitaires et d'eau à régler et des zones entières à déminer. A ce tableau peu engageant, s'ajoute une guerre contre les Talibans qui ne s'est jamais réellement arrêtée, même si elle a changé de visage. Bénéficiant d'une quasi-impunité et d'un soutien actif parmi certaines communautés, ils se seraient réorganisés et mènent des opérations de guérilla (enlèvement, assassinats, attentats - il y a quelques semaines, la France dut déplorer le lâche et odieux assassinat d'une jeune française membre d'une ONG -, intimidation, corruption de chefs locaux...) qui s'effectuent depuis la zone tribale frontalière avec le Pakistan, longue de plusieurs centaines de kilomètres dans laquelle circuleraient librement le mollah Omar et, peut-être, Oussama Ben Laden. Alors même que la coalition tente de soutenir la reconstruction politique et économique du pays - une Loya Jirga ou assemblée traditionnelle est chargée actuellement de définir la constitution de l'Afghanistan - les États-Unis ont lancé une nouvelle offensive militaire, « Avalanche », dans le sud et l'est de l'Afghanistan pour contrer une nouvelle fois les Talibans et leurs alliés. Depuis plusieurs mois, les observateurs témoignent du retour progressif des Talibans, malgré les différentes opérations militaires effectuées par les États-Unis dans le pays. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer son sentiment sur cette situation qui risquerait d'entraîner, à terme, un autre conflit beaucoup plus grave car il se révélerait déstabilisateur pour l'ensemble de la région, et plus particulièrement pour la péninsule indo-pakistanaise.

Texte de la réponse

Après vingt-trois ans de guerre, l'Afghanistan a retrouvé depuis 2002 le chemin d'une paix encore précaire. La communauté internationale s'est engagée à accompagner cette renaissance par une aide conséquente à la reconstruction du pays, dévasté par les combats et plusieurs années consécutives de sécheresse. Les défis sont considérables : sécurité intérieure, élimination du terrorisme, reconstruction de l'État, remise en marche d'une économie viable pour permettre notamment le retour des réfugiés, éradication de la culture du pavot et démantèlement du trafic de stupéfiants, stabilisation régionale. Force est également de constater une disparité géographique dans la mise en oeuvre des efforts de reconstruction soutenus par la communauté internationale. Au sud et à l'est, l'insécurité entretenue par les anciens Talibans, qui tentent de se regrouper dans ces régions majoritairement peuplées de Pachtouns, empêche une plus grande présence des agences internationales et des ONG étrangères et afghanes. La conférence inter-afghane de Bonn-Petersberg a débouché sur un accord, le

5 décembre 2001, qui a mis en place une administration intérimaire pour six mois. Réunie à Kaboul en juin 2002, une Loya Jirga d'urgence, forme d'assemblée traditionnelle, a reconduit M. Karzaï à la direction du gouvernement de l'État transitoire islamique d'Afghanistan et a permis de régler, pour partie, le problème du rééquilibrage au sein des instances dirigeantes entre les diverses ethnies. Conformément aux accords de Bonn-Petersberg, une nouvelle Loya Jirga a adopté, le 4 janvier 2004, une nouvelle constitution, préalable nécessaire à l'organisation d'élections générales durant le cours de l'année 2004. Les travaux de la Loya Jirga constitutionnelle, durant le mois de décembre 2003, ont été le cadre d'un retour sur la scène politique des représentants de l'ethnie pachtoune, majoritaire en Afghanistan mais qui a paru se considérer, après l'éviction des talibans en 2001, comme lésée par le processus de Bonn. Dans le domaine de la sécurité, le Conseil de sécurité des Nations unies a entériné, en décembre 2001, la mise en place à Kaboul et dans ses environs d'une force internationale d'assistance à la sécurité. A compter du mois d'août 2003, l'OTAN a accru son soutien logistique à cette opération, dont le Conseil de sécurité a étendu le mandat à l'extérieur de Kaboul. Les enjeux sécuritaires demeurent cruciaux pour l'avenir de l'Afghanistan et la stabilisation de ce pays. La France a participé, dès l'origine, à la coalition internationale « Liberté immuable », ainsi qu'à la FIAS.

Données clés

Auteur : [M. Jean Michel](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31688

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2004, page 187

Réponse publiée le : 17 février 2004, page 1195